

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du **06 avril 2021**

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt et un le **06 avril**, à **14h00**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni, en visioconférence, au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

29 mars 2021

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN

06 avril 2021

Suppléants : Michèle AUGÉ suppléante de Gérard CHOPIN, Sandrine HERTZ suppléante de Pascal HUGUET, Carole ROUSSEAU, suppléante de Joël DEBUIGNE

Pouvoirs :

Claude DENIS a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Alain GOUTX
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Jacques BOUVIER

N°25.2021

Membres titulaires excusés : Yann BOURSEGUIN, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Claude DENIS, Marie-Agnès FERET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

**Finances – Tarifs – Exercice
2021 – Modification prestation
document unique**

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

Carole ROUSSEAU a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, chaque année, les membres du Conseil d'Administration se prononcent sur les tarifs applicables à certaines prestations réalisées par les services du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG41).

Le Président rappelle la délibération n° 51.2020 du 04 décembre 2020 actant ces différents tarifs.

Au cas particulier de la tarification d'assistance à la mise en place et au suivi du Document Unique (DU) les tarifs votés sont les suivants :

Prestation d'assistance à la mise en place et au suivi du Document Unique

.../...

- 132,00 € la ½ journée
- 213,00 € la journée

Cette tarification inclut les frais de déplacement (repas et transport)

S'agissant du Document Unique, le Président informe que – de 50% des communes et établissements publics sont en conformité avec la réglementation.

Aussi, et suite à de nombreux échanges entre élus, lors des dernières réunions de Bureau et de Conseil d'Administration, le Président, à titre incitatif, propose de modifier la tarification de la prestation comme suit :

Nombre d'agents	Tarif	Mise à jour annuelle *
0 - 9	350,00	150,00
10 - 19	600,00	250,00
20 - 49	1 000,00	450,00
50 et +	1 500,00	650,00

* sur une prestation initiale effectuée par le CDG 41 datant de moins de 2 ans et sur demande expresse de la collectivité ou de l'établissement

Cette tarification inclut les frais de déplacement (repas et transport)

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- pour la prestation d'assistance à la mise en place et au suivi du document unique, d'appliquer la nouvelle tarification, comme présentée ci-dessus, à compter du caractère exécutoire de cette délibération,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 08 avril 2021
 Exécutoire le : 08 avril 2021

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
 Le 6 avril 2021

Le Président

Eric MARTELLIERE